

Démarche	: FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte
Organisme	: DGALN

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

Demande de subvention au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires. Dans un objectif d'adaptation au changement climatique, les projets financés par le fonds vert doivent permettre de soutenir les collectivités dans la mise en œuvre d'opérations d'anticipation et d'adaptation aux effets du changement climatique et au recul du trait de côte.

Elle doit permettre de cofinancer :

- Les cartes locales de projection du recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 100 ans que les collectivités doivent réaliser et intégrer dans leur document d'urbanisme conformément aux dispositions de l'article L 321-15 du code de l'environnement et des articles L121-22-1 et L121-22-2 du code de l'urbanisme ;
- Des actions de recomposition des territoires, contractualisées avec l'Etat dans le cadre de projets partenariaux d'aménagement (PPA) engagés sur les territoires littoraux exposés ;
- Des expérimentations d'adaptation voire de relocalisation d'équipements d'hôtellerie de plein air (campings), situés dans les communes exposées au recul du trait de côte, dans la continuité des mesures initiées dans le cadre du programme Destination France et dans le cadre d'une démarche paysagère à l'échelle du territoire.

Retrouvez toutes les informations sur cette mesure du Fonds Vert dans le cahier d'accompagnement des porteurs de projet et des services instructeurs.

Bienvenue sur le formulaire de demande de subvention Fonds vert

Merci pour votre engagement envers la transition écologique !

Afin de ne vous demander que le strict nécessaire le formulaire s'adapte aux particularités de votre projet. Votre précision lors du remplissage est précieuse pour faciliter le traitement de votre dossier et faire avancer la transition écologique car certaines des données renseignées pourront alimenter les indicateurs nationaux de la transition écologique.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez. N'hésitez pas à prendre votre temps pour bien le compléter.

Préambule

Personne responsable du suivi du dossier

La personne qui remplit ce formulaire et dépose le dossier sur la plateforme Démarches Simplifiées sera l'interlocutrice principale des services d'instruction.

Vous pouvez inviter d'autres personnes de votre structure à modifier le dossier.

Si jamais vous cessez d'être la personne en charge du suivi du dossier, pensez à transférer le dossier à la personne qui prend la relève.

NOM de la personne responsable du suivi du dossier

Prénom de la personne responsable du suivi du dossier

Fonction de la personne responsable du suivi du dossier

Téléphone de la personne responsable du suivi du dossier

Adresse électronique de la personne responsable du suivi du dossier

Vos interlocuteurs dans les territoires

Un échange préalable avec les services de l'État avant le dépôt de la demande en ligne est recommandé afin de s'assurer que le fonds vert est l'outil adapté au soutien du projet concerné, au regard des autres aides financières « de droit commun » proposées par l'État et par les opérateurs.

Contact préalable des services de votre territoire

Avez-vous été en contact avec des agents de l'État ? Les dossiers avec expertise préalable ont plus de chances d'être acceptés et bénéficient de délais d'instruction plus courts.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Détails de la prise de contact préalable avec les services

En quelques mots : nom du service / du contact, date du rendez-vous... pour permettre à l'administration de reprendre le fil.

1. Informations sur le porteur de projet

Identification du porteur de projet

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Porteur de projet qui candidate à une aide du Fonds Vert

Le porteur de projet est la personne morale qui, par défaut, perçoit la subvention du fonds vert et effectue les dépenses du projet. Le numéro SIRET renseigné à l'écran précédent permettant d'accéder au formulaire doit correspondre à celui du porteur de projet.

Dans le cas d'un projet avec plusieurs co-porteurs, leur identification et les relations entre eux sont à préciser dans la suite du formulaire le cas échéant.

Nature du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Commune
- EPCI
- Société d'économie mixte (SEM)
- Société publique locale (SPL)
- Société d'économie mixte à opération unique (SeMoP)
- Etablissement public d'aménagement (EPA)
- Etablissement public foncier (EPF)
- Bailleur social
- Entreprise privée
- Agence des 50 pas géométrique
- Conservatoire du littoral

Mon organisation est située dans l'un des deux territoires suivants et ne dispose pas de n° SIRET.

À remplir uniquement si vous ne disposez pas d'un numéro SIRET.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Polynésie Française
- Nouvelle-Calédonie

Dénomination - Raison sociale

Adresse du siège social

Numéro TAHITI

Numéro RIDET

Le porteur de projet agit-il pour son compte propre ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

En qualité de concessionnaire, délégataire ou mandataire

Numéro SIRET de la collectivité ou de l'établissement public compétent en matière d'aménagement

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre d'accord de la collectivité ou de l'établissement public compétent en matière d'aménagement

Pour toute maîtrise d'ouvrage non publique, une lettre d'accord de la collectivité compétente en matière d'aménagement est attendue.

Représentant légal du porteur de projet

Maire, président d'EPCI...

Le porteur de projet est la personne morale qui, par défaut, perçoit la subvention du fonds vert et effectue les dépenses du projet. Assurez vous que le SIRET renseigné sur la première page du formulaire correspond bien.

Dans le cas d'un projet avec plusieurs co-porteurs, leur identification et les relations entre eux sont à préciser dans la suite du formulaire le cas échéant.

NOM du représentant légal du porteur de projet

Prénom du représentant légal du porteur de projet

Fonction du représentant légal du porteur de projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

maire

président d'EPCI

Adresse électronique du représentant légal du porteur de projet

Identification des co-porteurs

Le porteur de projet peut mentionner dans son dossier un « co-portage » avec un partenaire

Dans ce cas, les relations conventionnelles ou contractuelles seront détaillées ainsi que toutes les informations utiles à l'établissement de la convention financière si le co-porteur est susceptible de percevoir directement des subventions.

Ce dossier fait-il l'objet d'un co-portage ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de c**Co-porteur****Siret du co-porteur****SIRET****Dénomination****Forme juridique****Pièce justificative à joindre en complément du dossier** Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.**Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**NOM du représentant légal du co-porteur de projet****Prénom du représentant légal du co-porteur de projet****Fonction du représentant légal du co-porteur de projet****Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet****Siret du co-porteur****SIRET****Dénomination****Forme juridique****Pièce justificative à joindre en complément du dossier** Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.**Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?**

Cochez la mention applicable

 Oui Non**NOM du représentant légal du co-porteur de projet****Prénom du représentant légal du co-porteur de projet****Fonction du représentant légal du co-porteur de projet**

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

Siret du co-porteur

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Document qui précise les relations contractuelles ou conventionnelles.

Le co-porteur est-il susceptible de percevoir directement une partie de la subvention demandée ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

NOM du représentant légal du co-porteur de projet

Prénom du représentant légal du co-porteur de projet

Fonction du représentant légal du co-porteur de projet

Adresse électronique du représentant légal du co-porteur de projet

2. Présentation générale du projet et ambition écologique

Description du projet

Nature du projet

Cocher la (ou les) case(s) correspondant à votre projet

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Cartes locales de projection du recul du trait de côte aux horizons 30 ans et 30-100 ans.
- Élaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte.
- Actions de recomposition des territoires, contractualisées avec l'Etat dans le cadre de projets partenariaux d'aménagement (PPA).
- Expérimentations d'adaptation ou de relocalisation d'équipements d'hôtellerie de plein air (campings).

Intitulé du projet

Description succincte et précise de l'opération pour laquelle le soutien de l'Etat est demandé.

Résumé du projet

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Expliquez votre projet en quelques phrases.

Ce descriptif pourra être utilisé dans les actions de communication des services de l'Etat.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Dossier de présentation du projet

Joindre un ou plusieurs documents de présentation de votre projet. Il est attendu que cette présentation réponde aux différentes attentes détaillées dans le cahier d'accompagnement.

Inclure obligatoirement :

- une description générale
- l'analyse conduisant à proposer le projet
- la problématique, les enjeux et les objectifs du projet
- l'insertion du projet dans la dynamique territoriale de la transition écologique
- la présentation de la maturité technique et financière du projet
- le calendrier de réalisation
- un plan permettant de visualiser la localisation géographique du projet (si pertinent)

Ambition écologique du projet

Objectifs environnementaux impactés favorablement

Indiquer quels sont les objectifs environnementaux impactés favorablement.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Atténuation du changement climatique (émissions, production ENR, efficacité énergétique, etc.)
- Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels
- Amélioration de la gestion des ressources en eau et marines
- Lutte contre les pollutions (prévention et contrôle)
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes (biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles)
- Transition vers une économie circulaire (déchets, autres) et prévention des risques technologiques

Ambition écologique du projet

Justifier l'impact positif estimé du projet sur les objectifs environnementaux en quelques phrases. Fournir, si possible, une évaluation quantitative des résultats clés visés.

Contexte territorial du projet

Département d'implantation du projet

Le dossier sera transmis à l'autorité compétente.

Si le projet concerne plusieurs départements, indiquer celui du chef lieu de la région.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain

- 02 - Aisne

- 03 - Allier

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

04 - Alpes-de-Haute-Provence

05 - Hautes-Alpes

06 - Alpes-Maritimes

07 - Ardèche

08 - Ardennes

09 - Ariège

10 - Aube

11 - Aude

12 - Aveyron

13 - Bouches-du-Rhône

14 - Calvados

15 - Cantal

16 - Charente

17 - Charente-Maritime

18 - Cher

19 - Corrèze

21 - Côte-d'Or

22 - Côtes-d'Armor

23 - Creuse

24 - Dordogne

25 - Doubs

26 - Drôme

27 - Eure

28 - Eure-et-Loir

29 - Finistère

2A - Corse-du-Sud

2B - Haute-Corse

30 - Gard

31 - Haute-Garonne

32 - Gers

33 - Gironde

34 - Hérault

35 - Ille-et-Vilaine

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 37 - Indre-et-Loire
- 38 - Isère
- 39 - Jura
- 40 - Landes
- 41 - Loir-et-Cher
- 42 - Loire
- 43 - Haute-Loire
- 44 - Loire-Atlantique
- 45 - Loiret
- 46 - Lot
- 47 - Lot-et-Garonne
- 48 - Lozère
- 49 - Maine-et-Loire
- 50 - Manche
- 51 - Marne
- 52 - Haute-Marne
- 53 - Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle
- 55 - Meuse
- 56 - Morbihan
- 57 - Moselle
- 58 - Nièvre
- 59 - Nord
- 60 - Oise
- 61 - Orne
- 62 - Pas-de-Calais
- 63 - Puy-de-Dôme
- 64 - Pyrénées-Atlantiques
- 65 - Hautes-Pyrénées
- 66 - Pyrénées-Orientales
- 67 - Bas-Rhin
- 68 - Haut-Rhin
- 69 - Rhône
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 71 - Saône-et-Loire
- 72 - Sarthe
- 73 - Savoie
- 74 - Haute-Savoie
- 75 - Paris
- 76 - Seine-Maritime
- 77 - Seine-et-Marne
- 78 - Yvelines
- 79 - Deux-Sèvres
- 80 - Somme
- 81 - Tarn
- 82 - Tarn-et-Garonne
- 83 - Var
- 84 - Vaucluse
- 85 - Vendée
- 86 - Vienne
- 87 - Haute-Vienne
- 88 - Vosges
- 89 - Yonne
- 90 - Territoire de Belfort
- 91 - Essonne
- 92 - Hauts-de-Seine
- 93 - Seine-Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne
- 95 - Val-d'Oise
- 971 - Guadeloupe
- 972 - Martinique
- 973 - Guyane
- 974 - La Réunion
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
- 977 - Saint-Barthélemy
- 978 - Saint-Martin
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Arrondissement du projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 01 - Ain - arrondissement de Belley
- 01 - Ain - arrondissement de Bourg-en-Bresse
- 01 - Ain - arrondissement de Gex
- 01 - Ain - arrondissement de Nantua
- 02 - Aisne - arrondissement de Château-Thierry
- 02 - Aisne - arrondissement de Laon
- 02 - Aisne - arrondissement de Saint-Quentin
- 02 - Aisne - arrondissement de Soissons
- 02 - Aisne - arrondissement de Vervins
- 03 - Allier - arrondissement de Montluçon
- 03 - Allier - arrondissement de Moulins
- 03 - Allier - arrondissement de Vichy
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Barcelonnette
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Castellane
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Digne-les-Bains
- 04 - Alpes-de-Haute-Provence - arrondissement de Forcalquier
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Briançon
- 05 - Hautes-Alpes - arrondissement de Gap
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Grasse
- 06 - Alpes-Maritimes - arrondissement de Nice
- 07 - Ardèche - arrondissement de Largentière
- 07 - Ardèche - arrondissement de Privas
- 07 - Ardèche - arrondissement de Tournon-sur-Rhône
- 08 - Ardennes - arrondissement de Charleville-Mézières
- 08 - Ardennes - arrondissement de Rethel
- 08 - Ardennes - arrondissement de Sedan
- 08 - Ardennes - arrondissement de Vouziers
- 09 - Ariège - arrondissement de Foix
- 09 - Ariège - arrondissement de Pamiers

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 09 - Ariège - arrondissement de Saint-Girons
- 10 - Aube - arrondissement de Bar-sur-Aube
- 10 - Aube - arrondissement de Nogent-sur-Seine
- 10 - Aube - arrondissement de Troyes
- 11 - Aude - arrondissement de Carcassonne
- 11 - Aude - arrondissement de Limoux
- 11 - Aude - arrondissement de Narbonne
- 12 - Aveyron - arrondissement de Millau
- 12 - Aveyron - arrondissement de Rodez
- 12 - Aveyron - arrondissement de Villefranche-de-Rouergue
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Aix-en-Provence
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Arles
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Marseille
- 13 - Bouches-du-Rhône - arrondissement de Istres
- 14 - Calvados - arrondissement de Bayeux
- 14 - Calvados - arrondissement de Caen
- 14 - Calvados - arrondissement de Lisieux
- 14 - Calvados - arrondissement de Vire
- 15 - Cantal - arrondissement de Aurillac
- 15 - Cantal - arrondissement de Mauriac
- 15 - Cantal - arrondissement de Saint-Flour
- 16 - Charente - arrondissement de Angoulême
- 16 - Charente - arrondissement de Cognac
- 16 - Charente - arrondissement de Confolens
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Jonzac
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Rochefort
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de La Rochelle
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saintes
- 17 - Charente-Maritime - arrondissement de Saint-Jean-d'Angély
- 18 - Cher - arrondissement de Bourges
- 18 - Cher - arrondissement de Saint-Amand-Montrond
- 18 - Cher - arrondissement de Vierzon
- 19 - Corrèze - arrondissement de Brive-la-Gaillarde
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 19 - Corrèze - arrondissement de Ussel
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Beaune
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Dijon
- 21 - Côte-d'Or - arrondissement de Montbard
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Dinan
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Guingamp
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Lannion
- 22 - Côtes-d'Armor - arrondissement de Saint-Brieuc
- 23 - Creuse - arrondissement de Aubusson
- 23 - Creuse - arrondissement de Guéret
- 24 - Dordogne - arrondissement de Bergerac
- 24 - Dordogne - arrondissement de Nontron
- 24 - Dordogne - arrondissement de Périgueux
- 24 - Dordogne - arrondissement de Sarlat-la-Canéda
- 25 - Doubs - arrondissement de Besançon
- 25 - Doubs - arrondissement de Montbéliard
- 25 - Doubs - arrondissement de Pontarlier
- 26 - Drôme - arrondissement de Die
- 26 - Drôme - arrondissement de Nyons
- 26 - Drôme - arrondissement de Valence
- 27 - Eure - arrondissement de Les Andelys
- 27 - Eure - arrondissement de Bernay
- 27 - Eure - arrondissement de Évreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Chartres
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Châteaudun
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Dreux
- 28 - Eure-et-Loir - arrondissement de Nogent-le-Rotrou
- 29 - Finistère - arrondissement de Brest
- 29 - Finistère - arrondissement de Châteaulin
- 29 - Finistère - arrondissement de Morlaix
- 29 - Finistère - arrondissement de Quimper
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Ajaccio
- 2A - Corse-du-Sud - arrondissement de Sartène
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Corte
- 2B - Haute-Corse - arrondissement de Calvi
- 30 - Gard - arrondissement de Alès
- 30 - Gard - arrondissement de Nîmes
- 30 - Gard - arrondissement de Le Vigan
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Muret
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Saint-Gaudens
- 31 - Haute-Garonne - arrondissement de Toulouse
- 32 - Gers - arrondissement de Auch
- 32 - Gers - arrondissement de Condom
- 32 - Gers - arrondissement de Mirande
- 33 - Gironde - arrondissement de Blaye
- 33 - Gironde - arrondissement de Bordeaux
- 33 - Gironde - arrondissement de Langon
- 33 - Gironde - arrondissement de Lesparre-Médoc
- 33 - Gironde - arrondissement de Libourne
- 33 - Gironde - arrondissement de Arcachon
- 34 - Hérault - arrondissement de Béziers
- 34 - Hérault - arrondissement de Lodève
- 34 - Hérault - arrondissement de Montpellier
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Fougères-Vitré
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Redon
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Rennes
- 35 - Ille-et-Vilaine - arrondissement de Saint-Malo
- 36 - Indre - arrondissement de Le Blanc
- 36 - Indre - arrondissement de Châteauroux
- 36 - Indre - arrondissement de La Châtre
- 36 - Indre - arrondissement de Issoudun
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Chinon
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Tours
- 37 - Indre-et-Loire - arrondissement de Loches
- 38 - Isère - arrondissement de Grenoble
- 38 - Isère - arrondissement de La Tour-du-Pin
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 39 - Jura - arrondissement de Dole
- 39 - Jura - arrondissement de Lons-le-Saunier
- 39 - Jura - arrondissement de Saint-Claude
- 40 - Landes - arrondissement de Dax
- 40 - Landes - arrondissement de Mont-de-Marsan
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Blois
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Vendôme
- 41 - Loir-et-Cher - arrondissement de Romorantin-Lanthenay
- 42 - Loire - arrondissement de Montbrison
- 42 - Loire - arrondissement de Roanne
- 42 - Loire - arrondissement de Saint-Étienne
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Brioude
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Le Puy-en-Velay
- 43 - Haute-Loire - arrondissement de Yssingeaux
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Nantes
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Saint-Nazaire
- 44 - Loire-Atlantique - arrondissement de Châteaubriant-Ancenis
- 45 - Loiret - arrondissement de Montargis
- 45 - Loiret - arrondissement de Orléans
- 45 - Loiret - arrondissement de Pithiviers
- 46 - Lot - arrondissement de Cahors
- 46 - Lot - arrondissement de Figeac
- 46 - Lot - arrondissement de Gourdon
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Agen
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Marmande
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Villeneuve-sur-Lot
- 47 - Lot-et-Garonne - arrondissement de Nérac
- 48 - Lozère - arrondissement de Florac
- 48 - Lozère - arrondissement de Mende
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Angers
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Cholet
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Saumur
- 49 - Maine-et-Loire - arrondissement de Segré
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 50 - Manche - arrondissement de Cherbourg
- 50 - Manche - arrondissement de Coutances
- 50 - Manche - arrondissement de Saint-Lô
- 51 - Marne - arrondissement de Châlons-en-Champagne
- 51 - Marne - arrondissement de Épernay
- 51 - Marne - arrondissement de Reims
- 51 - Marne - arrondissement de Vitry-le-François
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Chaumont
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Langres
- 52 - Haute-Marne - arrondissement de Saint-Dizier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Château-Gontier
- 53 - Mayenne - arrondissement de Laval
- 53 - Mayenne - arrondissement de Mayenne
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Briey
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Lunéville
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Nancy
- 54 - Meurthe-et-Moselle - arrondissement de Toul
- 55 - Meuse - arrondissement de Bar-le-Duc
- 55 - Meuse - arrondissement de Commercy
- 55 - Meuse - arrondissement de Verdun
- 56 - Morbihan - arrondissement de Lorient
- 56 - Morbihan - arrondissement de Pontivy
- 56 - Morbihan - arrondissement de Vannes
- 57 - Moselle - arrondissement de Forbach-Boulay-Moselle
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarrebourg-Château-Salins
- 57 - Moselle - arrondissement de Sarreguemines
- 57 - Moselle - arrondissement de Thionville
- 57 - Moselle - arrondissement de Metz
- 58 - Nièvre - arrondissement de Château-Chinon (Ville)
- 58 - Nièvre - arrondissement de Clamecy
- 58 - Nièvre - arrondissement de Nevers
- 58 - Nièvre - arrondissement de Cosne-Cours-sur-Loire
- 59 - Nord - arrondissement de Avesnes-sur-Helpe
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 59 - Nord - arrondissement de Douai
- 59 - Nord - arrondissement de Dunkerque
- 59 - Nord - arrondissement de Lille
- 59 - Nord - arrondissement de Valenciennes
- 60 - Oise - arrondissement de Beauvais
- 60 - Oise - arrondissement de Clermont
- 60 - Oise - arrondissement de Compiègne
- 60 - Oise - arrondissement de Senlis
- 61 - Orne - arrondissement de Alençon
- 61 - Orne - arrondissement de Argentan
- 61 - Orne - arrondissement de Mortagne-au-Perche
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Arras
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Béthune
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Boulogne-sur-Mer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Montreuil
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Saint-Omer
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Calais
- 62 - Pas-de-Calais - arrondissement de Lens
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Ambert
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Clermont-Ferrand
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Issoire
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Riom
- 63 - Puy-de-Dôme - arrondissement de Thiers
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Bayonne
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Oloron-Sainte-Marie
- 64 - Pyrénées-Atlantiques - arrondissement de Pau
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Argelès-Gazost
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Bagnères-de-Bigorre
- 65 - Hautes-Pyrénées - arrondissement de Tarbes
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Céret
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Perpignan
- 66 - Pyrénées-Orientales - arrondissement de Prades
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Haguenau-Wissembourg
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Saverne
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Sélestat-Erstein
- 67 - Bas-Rhin - arrondissement de Strasbourg
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Altkirch
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Colmar-Ribeauvillé
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Mulhouse
- 68 - Haut-Rhin - arrondissement de Thann-Guebwiller
- 69 - Rhône - arrondissement de Lyon
- 69 - Rhône - arrondissement de Villefranche-sur-Saône
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Lure
- 70 - Haute-Saône - arrondissement de Vesoul
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Autun
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Chalon-sur-Saône
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Charolles
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Louhans
- 71 - Saône-et-Loire - arrondissement de Mâcon
- 72 - Sarthe - arrondissement de La Flèche
- 72 - Sarthe - arrondissement de Mamers
- 72 - Sarthe - arrondissement de Le Mans
- 73 - Savoie - arrondissement de Albertville
- 73 - Savoie - arrondissement de Chambéry
- 73 - Savoie - arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Annecy
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Bonneville
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois
- 74 - Haute-Savoie - arrondissement de Thonon-les-Bains
- 75 - Paris - arrondissement de Paris
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Dieppe
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Le Havre
- 76 - Seine-Maritime - arrondissement de Rouen
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Meaux
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Melun
- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Provins
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de c

- 77 - Seine-et-Marne - arrondissement de Torcy
- 78 - Yvelines - arrondissement de Mantes-la-Jolie
- 78 - Yvelines - arrondissement de Rambouillet
- 78 - Yvelines - arrondissement de Saint-Germain-en-Laye
- 78 - Yvelines - arrondissement de Versailles
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Bressuire
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Niort
- 79 - Deux-Sèvres - arrondissement de Parthenay
- 80 - Somme - arrondissement de Abbeville
- 80 - Somme - arrondissement de Amiens
- 80 - Somme - arrondissement de Montdidier
- 80 - Somme - arrondissement de Péronne
- 81 - Tarn - arrondissement de Albi
- 81 - Tarn - arrondissement de Castres
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Castelsarrasin
- 82 - Tarn-et-Garonne - arrondissement de Montauban
- 83 - Var - arrondissement de Draguignan
- 83 - Var - arrondissement de Toulon
- 83 - Var - arrondissement de Brignoles
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Apt
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Avignon
- 84 - Vaucluse - arrondissement de Carpentras
- 85 - Vendée - arrondissement de Fontenay-le-Comte
- 85 - Vendée - arrondissement de La Roche-sur-Yon
- 85 - Vendée - arrondissement de Les Sables-d'Olonne
- 86 - Vienne - arrondissement de Châtellerault
- 86 - Vienne - arrondissement de Montmorillon
- 86 - Vienne - arrondissement de Poitiers
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Bellac
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Limoges
- 87 - Haute-Vienne - arrondissement de Rochechouart
- 88 - Vosges - arrondissement de Épinal
- 88 - Vosges - arrondissement de Neufchâteau
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 89 - Yonne - arrondissement de Auxerre
- 89 - Yonne - arrondissement de Avallon
- 89 - Yonne - arrondissement de Sens
- 90 - Territoire de Belfort - arrondissement de Belfort
- 91 - Essonne - arrondissement de Étampes
- 91 - Essonne - arrondissement de Évry
- 91 - Essonne - arrondissement de Palaiseau
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Antony
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Nanterre
- 92 - Hauts-de-Seine - arrondissement de Boulogne-Billancourt
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Bobigny
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Le Raincy
- 93 - Seine-Saint-Denis - arrondissement de Saint-Denis
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Créteil
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de Nogent-sur-Marne
- 94 - Val-de-Marne - arrondissement de L'Haÿ-les-Roses
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Argenteuil
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Sarcelles
- 95 - Val-d'Oise - arrondissement de Pontoise
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Basse-Terre
- 971 - Guadeloupe - arrondissement de Pointe-à-Pitre
- 972 - Martinique - arrondissement de Fort-de-France
- 972 - Martinique - arrondissement de La Trinité
- 972 - Martinique - arrondissement de Le Marin
- 972 - Martinique - arrondissement de Saint-Pierre
- 973 - Guyane - arrondissement de Cayenne
- 973 - Guyane - arrondissement de Saint-Laurent-du-Maroni
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Denis
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Pierre
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Benoît
- 974 - La Réunion - arrondissement de Saint-Paul
- 975 - Saint-Pierre-et-Miquelon
- 976 - Mayotte
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- 978 - Saint-Martin
- 984 - Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)
- 986 - Wallis-et-Futuna
- 987 - Polynésie française
- 988 - Nouvelle-Calédonie

Le projet dispose d'une adresse identifiable ?

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Adresse principale du projet

Territoire concerné par le projet

Décrire en quelques mots le territoire concerné par le projet

Commune principale du projet

Indiquez la commune la plus impactée par le projet

Zonage(s) spécifique(s)

Sélectionnez un ou plusieurs zonages spécifiques au projet.

Exemple : ÉcoQuartier, Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV)...

Vous pouvez identifier facilement les zonages de votre territoire via la cartographie de l'observatoire des territoires de l'ANCT : <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/zonage-de-politiques-publiques>

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- aucun zonage
- Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP)
- Avenir montagnes
- ÉcoQuartier
- France ruralités revitalisation (FRR)
- Quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) - NPNRU - ANRU
- Site patrimonial remarquable (SPR)
- Territoires d'industrie (TI)
- Territoires Engagées pour la Nature (TEN)
-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Zones de revitalisation rurale (ZRR)

autre zonage spécifique

Autre zonage spécifique - précision

Contractualisation(s)

Indiquez si le projet s'inscrit dans un ou des contrat signés entre la collectivité et l'État.

Exemple : projet inscrit dans un CRTE, conventions Action Cœur de Ville et Petites villes de Demain, etc.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

aucun contrat

Action Cœur de Ville (ACV)

Contrat de Convergence et de Transformation (CCT)

Contrat de plan État-Région (CPER)

Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE)

Contrat de ruralité

Opération de revitalisation du territoire (ORT)

Opération d'intérêt national (OIN)

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Projet partenarial d'aménagement (PPA)

Petites Villes de Demain (PWD)

Villages d'avenir

autre contrat

Autre contrat - précision

CRTE principal - précision

Précisez le libellé du Contrat pour la réussite de la transition écologique (CRTE) principal du projet.

PCAET : le projet est-il inscrit dans un Plan Climat-air-énergie territorial ?

Précisez si le projet, objet de la demande de subvention, est inscrit dans un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial) adopté et toujours en vigueur à la date du dépôt de la présente demande.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Spécificités du projet

Études : l'aide du Fonds Vert demandée servira t-elle à engager des dépenses d'études ?

Cochez la mention applicable

Oui

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Non

Travaux : l'aide du Fonds Vert demandée servira-t-elle à engager des dépenses de travaux ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Acquisitions : l'aide du Fonds Vert demandée servira-t-elle à engager des dépenses d'acquisition (immobilière ou foncière) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

IA : l'aide du Fonds Vert demandée servira-t-elle à engager des dépenses en lien avec des projets informatiques utilisant l'intelligence artificielle (IA) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pourquoi faire appel à l'IA dans le cadre de ce projet et de cette mesure ?

Le projet prévoit de développer une solution d'IA ou de s'appuyer sur une solution existante ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

nouvelle solution

solution existante

Précisez sur quelle solution d'IA votre projet s'appuie

Calendrier et maturité du projet

Date prévue pour l'engagement de la première dépense financée par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la première dépense du projet.

 Si cette date n'est pas connue précisément, indiquer une date prévisionnelle.

Date prévue pour l'achèvement des dépenses financées par le Fonds Vert

Date prévisionnelle de la dernière dépense du projet.

Procédures administratives nécessaires et obtenues

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Autorisations d'urbanisme

Mise en conformité des documents d'urbanisme (MECDU)

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- Archéologie Préventive
- Autorisation environnementale - à préciser
- Evaluation environnementale - à préciser
- Etude de sécurité et de sûreté publiques (ESS)
- Etude d'énergie renouvelable (ER)
- Autres procédures obtenues - à préciser

Procédures administratives nécessaires et obtenues - précision

Quelles sont les procédures administratives nécessaires à la bonne réalisation du projet et encore en cours ou restant à lancer ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Autorisations d'urbanisme
- Mise en conformité des documents d'urbanisme (MECDU)
- Archéologie Préventive
- Autorisation environnementale - à préciser
- Evaluation environnementale - à préciser
- Etude de sécurité et de sûreté publiques (ESS)
- Etude d'énergie renouvelable (ER)
- Autres procédures restantes - à préciser

Procédures administratives nécessaires et restants à obtenir - précision

3. Plan de financement prévisionnel

Régime TVA du porteur de projet

Le montant de l'aide accordée est basé sur les dépenses éligibles HT ou TTC (selon le régime de TVA du porteur de projet).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Assujetti à la TVA : dépenses en HT
- Soumis au régime du FCTVA : dépenses en HT
- Non assujetti à la TVA : dépenses en TTC
- Assujetti partiellement à la TVA : dépenses en HT en ajoutant la part de TVA non récupérable.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Bilan financier de l'opération

Dépenses de l'opération

Coût total de l'opération en euros (€)

Indiquer le montant prévisionnel en euros des dépenses de l'opération.

Montant total des dépenses éligibles au Fonds vert en euros (€)

Montant prévisionnel en euros des dépenses éligibles de l'opération. Reportez-vous au cahier d'accompagnement pour déterminer l'éligibilité des dépenses.

dont montant des dépenses nécessaires au développement du projet d'IA en euros (€)

Financement de l'opération

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée en euros (€)

Montant de l'aide Fonds Vert sollicitée dans le cadre de cette mesure.

Total des recettes sur l'opération globale en euros (€)

Indiquer le montant prévisionnel en euros des recettes de l'opération.

dont auto-financement : participation du porteur de projet en euros (€)

Si co-portage, inclure l'investissement des co-porteurs destinés à financer l'opération.

dont subventions publiques (hors présente demande) en euros (€)

Précisez le montant total des subventions contribuant au financement de l'opération sans compter l'aide du Fonds Vert présentement demandée.

Aides de l'Union Européenne

Avez-vous sollicité une aide de l'Union Européenne pour financer ce projet ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Aide de l'Union Européenne sollicitée

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

Etat de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- en préparation
- demandée
- obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détailler brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER
- Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA
- Le Fonds européen de développement régional - FEDER
- Le Fonds social européen - FSE +
- Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE
- Le Fonds pour une transition juste - FTJ
- autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Etat de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

en préparation

demandée

obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détaillez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Type aide européenne

Notez que certaines aides européennes (FEADER, FEDER, FTJ...) peuvent être dispensées par les régions.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Le Fonds européen agricole pour le développement rural - FEADER

Le Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture - FEAMPA

Le Fonds européen de développement régional - FEDER

Le Fonds social européen - FSE +

Programme européen pour l'environnement et le climat - LIFE

Le Fonds pour une transition juste - FTJ

autre type d'aide de l'union européenne - à préciser

Autre type d'aide de l'union européenne sollicité - précision

Montant de l'aide de l'UE sollicitée pour le financement du projet en euros (€)

Etat de la demande de subvention

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

en préparation

demandée

obtenue

Détails de la subvention de l'UE

détaillez brièvement l'aide demandé et son inscription dans le plan de financement

Autres aides publiques sollicitées

Les aides Fonds Vert, DETR ou DSIL ont-elles déjà été sollicitées pour financer cette opération ?

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Demande d'aide Fonds Vert, DSIL ou DETR

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande au titre du Fonds Vert

Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers] (www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande au titre du Fonds Vert

Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type de subvention demandée (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande au titre du Fonds Vert
- Demande au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)
- Demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

Montant de l'autre aide sollicitée (Fonds Vert / DETR / DSIL) en euros (€)

Cette demande a-t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (Fonds Vert / DETR / DSIL)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet [mes dossiers](www.demarches-simplifiees.fr/dossiers).

Numéro de dossier et état de la demande (DETR / DSIL)

Précisez le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

D'autres aides publiques ont-elles été sollicitées pour financer cette opération ?

Si le porteur ou l'un des co-porteurs a demandé une subvention, que la demande soit en cours d'instruction ou qu'elle ait abouti, indiquer 'oui'.

Cochez la mention applicable

-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de c

Non

Autre demande de subvention

Type d'aide demandée

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

Dotation politique de la ville (DPV)

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande (autre aide publique)

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type d'aide demandée

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de c

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande (autre aide publique)

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

Type d'aide demandée

Préciser le type de la subvention demandée pour ce projet

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Aide du Conseil régional

Aide du Conseil départemental

Aide d'un EPCI

Dotation politique de la ville (DPV)

Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Autre type aide demandée - à préciser

Autre type d'aide demandée - précision

Préciser la nature de la subvention demandée pour ce projet

Montant de l'autre aide publique sollicitée en euros (€)

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Cette demande a t-elle été déposée via Démarches Simplifiées ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Numéro de dossier Démarches Simplifiées (autre aide publique)

Ajouter le numéro de dossier Démarches Simplifiées correspondant à la demande préalable.

Retrouver ce numéro de dossier sur votre compte Démarches Simplifiées, dans l'onglet mes dossiers sur www.demarches-simplifiees.fr/dossiers.

Numéro de dossier et état de la demande (autre aide publique)

Préciser le statut de la demande et le numéro de dossier si connu ainsi que toute indication pour aider les services d'instructions à identifier le dossier.

4. Description détaillée du projet

Nombre de communes concernées par le projet présenté et inscrites dans le décret prévu par L 321-15 du code de l'environnement

Nombre de communes concernées par le projet présenté et non inscrites dans le décret

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pour les communes non inscrites dans le décret prévu par L 321-15 du code de l'environnement : une lettre d'engagement à s'inscrire dans le décret

Cartes locales de projection

Éligibilité - Cartes locales de projection

Cet accompagnement de l'État visera exclusivement :

- Les communes identifiées dans le décret défini par l'article L321-15 du code de l'environnement établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral ;
- Sur mandat des communes concernées, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dont au moins l'une des communes littorales est identifiée dans ce même décret. La cartographie réalisée pour des communes du même EPCI et ne figurant pas dans la liste peut alors bénéficier de la même manière du concours financier du fonds.

Sur mandat des communes concernées à leur EPCI, et par délégation des EPCI littoraux les composant, les regroupements d'EPCI (pôles métropolitains, pôles d'équilibre territorial et rural, pays, autres structures porteuses d'un schéma de cohérence territoriale) dont au moins l'une des communes littorales de chaque EPCI littoral est identifiée dans ce même décret. Pour tenir compte des projets stratégiques partagés pour l'aménagement d'un territoire et du fonctionnement des cellules hydro-

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte
sédimentaires, la cartographie réalisée à cette échelle peut bénéficier de la même manière du concours financier du fonds.

Nombre de communes couvertes par le périmètre de l'étude

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Une carte présentant le périmètre de l'opération avec mention des noms des communes incluses dans ce périmètre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettres de mandat des communes couvertes dans le périmètre de l'étude

Nombre de mètres linéaires côtiers couverts par l'étude au total

Mode de réalisation de la carte locale de projection ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Prestation pour la réalisation de la carte locale de projection du recul du trait de côte
- Réalisation de la carte locale de projection du recul du trait de côte en régie

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Cahier des clauses techniques de l'appel d'offre du prestataire retenu

Description de la méthode retenue pour la réalisation de la carte

Description de la méthode retenue pour la réalisation de la carte, des hypothèses de scénarios retenus et des choix qui les sous-tendent

Élaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte

Éligibilité - Élaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte

Le financement des études préalables et des prestations nécessaires à l'élaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte (SLGITC) visera exclusivement les acteurs publics territoriaux (collectivités, EPCI, regroupement d'EPCI) dont au moins l'une des communes littorales membres est identifiée dans le décret défini par l'article L. 321-15 du code de l'environnement établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral.

Les opérations d'acquisition de données dans le cadre de l'élaboration d'une SLGITC sous maîtrise d'ouvrage des porteurs de projets éligibles, notamment celles confiées aux membres du réseau national des observatoires du trait de côte peuvent également bénéficier de cette mesure.

Les porteurs de projet doivent associer à l'élaboration de leur stratégie locale les services déconcentrés de l'État.

Nombre de communes intégrées dans la stratégie

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Nouvelle stratégie ou révision d'une stratégie existante ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Nouvelle stratégie

Révision d'une stratégie existante

Dépenses éligibles d'élaboration de stratégies locales de gestion intégrée du trait de côte

Sont éligibles à cette mesure du fonds vert, les dépenses suivantes :

- Acquisition de données sur l'évolution du trait de côte (courantologie, bathymétrie, mesures d'observations notamment citoyennes, etc.) dans la perspective de constituer un socle de connaissance préalable à la réalisation d'une SLGITC ;
- Études et prestations nécessaires à l'élaboration d'une SLGITC (diagnostic de l'existant, définition de scénarios d'adaptation et analyse comparative des scénarios dans un objectif d'aide à la décision).

Type(s) de dépenses prévues

Parmi les dépenses éligibles

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Acquisition de données

Animation de la démarche d'élaboration

Réalisation d'étude

Justification de la dépense

Défendez l'intérêt des dépenses

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Note présentant la gouvernance

Détaillez la gouvernance proposée dans votre stratégie

Actions de recomposition des territoires, contractualisées avec l'Etat dans le cadre de projets partenariaux d'aménagement (PPA)

Éligibilité - Actions de recomposition des territoires

Sont éligibles aux contrats de projets partenariaux d'aménagement (PPA) tous les projets de recomposition territoriale, portés par les EPCI.

Les établissements publics d'aménagement, les agences des 50 pas géométrique et le conservatoire du littoral peuvent également être bénéficiaires de ces aides, si le projet qu'ils portent participe à la recomposition territoriale sur leur périmètre de compétence, ainsi que les établissements publics fonciers, pour le compte de collectivités concernées par le recul du trait de côte avec lesquelles ils ont signé une convention d'intervention foncière.

Tous les EPCI littoraux dont au moins une commune est soumise au phénomène d'érosion du littoral sont éligibles à une démarche de PPA.

Dans une logique de cohérence de l'action publique et afin de potentialiser l'intégralité

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte des outils opérationnels dédiés à la recomposition des territoires littoraux, toutes les communes littorales de l'EPCI menacées par l'érosion devront avoir délibéré favorablement en vue de leur inscription au décret défini par l'article L321-15 du code de l'environnement établissant la liste des communes dont l'action en matière d'urbanisme et la politique d'aménagement doivent être adaptées aux phénomènes hydro-sédimentaires entraînant l'érosion du littoral.

A défaut, lors de la saisine du préfet, les communes doivent avoir pris l'engagement de délibérer au sujet de leur inscription à ce décret. La délibération négative d'une commune menacée par l'érosion est une clause suspensive du contrat, dont le périmètre sera alors ré-ajusté et limité aux seules communes littorales ayant délibéré favorablement. L'EPCI concerné est engagé et est à l'initiative avec la/les communes du démarrage de la démarche.

Type de PPA

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Préfiguration
- Opérationnel

Nombre de communes concernées par le PPA

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre de soutien des collectivités concernées

Une lettre d'intention de l'EPCI (ou le cas échéant des communes concernées) confirmant le soutien à l'engagement dans la démarche

Quelle est l'intervention prévue par le porteur de projet?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Acquisition de biens exposés par le recul du trait de côte
- Renaturation sur la zone exposée au recul du trait de côte
- Relocalisation d'activité en rétrolittoral

Sur la zone 0-30, préciser les surfaces suivantes :

Si la programmation n'est pas connue, vous pouvez mettre "0".

Quelles surfaces foncières acquises ?

Surface en m²

Quelles surfaces de plancher (SDP) acquises (en SDP de logements, activités, équipements public) ?

Surface en m²

Quelles surfaces foncières renaturées ?

Surface en m²

Quelles SDP démolies (en SDP de logements, activités, équipements publics) ?

Surface de plancher en m²

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

En rétrolittoral, préciser les éléments suivants :

Si non concerné, mettre 0.

Une programmation urbaine est-elle prévue en rétrolittoral ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Logement
- Activité économique
- Équipement

Nombre de logements prévus

Surface de plancher (en m²) prévue en logement

Surface de plancher (en m²) prévue en activité économique

Surface de plancher (en m²) prévue en équipement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Une carte présentant le périmètre de l'opération d'aménagement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Une carte précisant la localisation du projet dans le périmètre intercommunal

Contenu de la note technique de projet PPA

En fonction de la maturité des projets (PPA de préfiguration ou opérationnel), la note comprendra utilement, en plus des pièces susmentionnées, dans la mesure du possible :

- La liste des études préalables, réglementaires et pré-opérationnelles menées et restant à mener ;
- La compatibilité aux stratégies et documents de planification (SRADDET, SDRIF, SAR, PADDUC etc.), d'urbanisme (SCOT, PLU-i, carte communale) et de programmation (PLH notamment) ;
- Les acteurs et partenaires de la démarche, en particulier l'aménageur (la collectivité en propre, ou une SEM, SPL, un EPA, un aménageur privé...), voire l'opérateur de portage foncier (EPF, foncière ...) ;
- La stratégie foncière envisagée (acquisition de tout ou partie du foncier, à l'amiable, par préemption ou expropriation) ;
- La programmation urbaine du projet en distinguant les acquisitions / sécurisation / renaturation sur la zone exposée au recul du trait de côte (emprises foncières et destination des surfaces acquises : logement, activités économiques avec peut être un focus sur les activités liés au tourisme et celles liées à l'exploitation des ressources maritimes, équipements publics)... et les aménagements en rétrolittoral (précisant en particulier les productions prévisionnelles de surfaces de plancher de logements, de surfaces économiques et équipements publics en m²) ;
- L'intention de recourir à une dérogation loi Littoral (dérogation à détailler) ;
- L'intention d'avoir recours à un BRAEC ;
- Le montage opérationnel pour le financement des équipements publics (taxe

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte d'aménagement, ZAC, PUP...) et les modes de réalisation (régie, mandat, concession...);

- Le bilan économique prévisionnel conforme au cadrage national à joindre, avec un détail sur l'évaluation des biens exposés au recul du trait de côte.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Note technique de projet PPA

Expérimentations d'adaptation ou de relocalisation d'équipements d'hôtellerie de plein air (campings)

Éligibilité - Expérimentations d'adaptation ou de relocalisation d'équipements d'hôtellerie de plein air

Les porteurs de projet éligibles sont les maîtres d'ouvrage des projets, sous réserve que leur projet respecte les règles européennes applicables aux aides d'État :

- Les EPCI, les communes, et leurs opérateurs (SEM, SPL, SeMoP) ;
- Les propriétaires ou les exploitants d'infrastructures d'hôtellerie de plein air.

Seules seront soutenues les actions ou opérations d'aménagement réalisées dans les communes figurant au décret défini par l'article L321-15 du code de l'environnement.

Type d'expérimentations d'adaptation ou de relocalisation de campings

Quelle est ou quelles sont les interventions prévues par le porteur de projet ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- acquisitions et travaux de toute nature portés par une collectivité dans l'objectif de confier les infrastructures à un preneur dans le cadre du bail réel d'adaptation à l'érosion côtière (BRAEC)
- capitalisation d'opérateurs (SEM, SPL, SEMOP) mis en place dans l'objectif de recomposer voire déplacer des infrastructures d'hôtellerie de plein air
- études et travaux des collectivités ou des propriétaires et/ou exploitants visant principalement à adapter les infrastructures existantes
- études et travaux des collectivités ou des propriétaires et/ou exploitants visant principalement à déplacer les infrastructures d'hôtellerie de plein air
- études et travaux des collectivités visant à déplacer et réduire l'impact environnemental et paysager des réseaux et infrastructures nécessaires à l'amélioration et au maintien des activités d'hôtellerie de plein air
- opérations de démolition d'infrastructures et de renaturation des sites portés par les collectivités, ou les propriétaires ou exploitants de campings

Surface foncière existante du site déplacé ou réaménagé en hectares (ha)

Surface en hectares (ha).

Quel est le mode de réalisation envisagé (régie, mandat, concession...) .

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Régie
- Mandat
- Concession

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Enjeux et besoins identifiés en vue du diagnostic

Joindre une note présentant tout élément de contexte permettant d'identifier les enjeux autour du projet et les besoins identifiés en vue du diagnostic.

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Dérogation loi littoral : avez-vous l'intention de recourir à une dérogation loi Littoral ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dérogation loi littoral à détailler

BRAEC : avez-vous l'intention d'avoir recours à un bail réel d'adaptation à l'érosion côtière ?

Si oui, expliquez pourquoi.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

BRAEC : explications

Expliquez pourquoi vous comptez recourir à un bail réel d'adaptation à l'érosion côtière

5. Finalisation du dossier

Pièces justificatives

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet. Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Délibération de l'assemblée délibérante

Délibération de l'instance décisionnaire sur l'engagement du projet. Fournir la délibération du conseil municipal ou de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale adoptant l'opération et arrêtant ses modalités de financement.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatifs des dépenses prévisionnelles

Joindre un ou des devis descriptifs détaillant les dépenses prévues.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tableaux des aides publiques

Pour tout porteur (ou co-porteur) de projet dont la subvention est soumise au décret du 25 juin 2018, un tableau indiquant les subventions et les aides publiques, de toute nature, directes et indirectes, attribuées par des personnes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièces justificatives relatives au régime des aides d'Etat

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents liés aux travaux

à joindre ici :

- un plan masse
- le cas échéant, un plan de situation
- le programme détaillé des travaux
- le dossier d'avant projet définitif
- un avis de la situation juridique des terrains et des bâtiments

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Documents liés aux acquisitions

Joindre ici :

- plan de situation et/ou le plan cadastral
- si l'acquisition du terrain est effective, joindre le titre de propriété et la justification de son caractère onéreux.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Tout élément de présentation du projet, utile à sa bonne compréhension

Inclure ici, si nécessaire, tous les documents utiles à l'instruction de la demande

Annexes comptables

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du porteur de projet

À joindre impérativement au format PDF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé(s) d'Identité Bancaire (RIB) du ou des co-porteurs de projet

Il est attendu autant de documents que de co-porteurs

À joindre impérativement au format PDF.

Engagements du porteur de projet

Vous êtes invités à prendre connaissance et valider les engagements suivants avant de déposer votre dossier.

Engagement n°1 - Obligation d'information en cas de modification du projet

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°2 - Obligation de publication du plan de financement

Cochez la mention applicable

Oui

Non

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte

Engagement n°3 - Exactitude des informations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°4 - Aucun commencement d'exécution du projet ne peut être opéré avant la date de réception de la demande de subvention

En cochant la case, le demandeur certifie que le projet n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution à la date de dépôt de la présente demande (cf. article 5 du Décret n° 2018-514 du 25 juin 2018 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement). Lorsque le projet nécessite des études préalables ou l'acquisition de terrains, ces études ou cette acquisition ne constituent pas un commencement d'exécution.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°5 - Etre en situation régulière au regard des obligations légales, administratives, fiscales, sociales, comptables et environnementales.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Engagement n°6 - Autoriser le traitement des données renseignées

Les services de l'Etat peuvent recueillir des données personnelles vous concernant afin d'assurer le traitement de ses demandes de subventions. L'ensemble des traitements de données personnelles mis en œuvre dans le cadre de cette mission respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement général sur la Protection des données (Règlement UE 2016/679) désigné par « RGPD ». Les données individuelles concernant les nom, prénom, téléphone et adresse électronique des membres de votre personnel peuvent être consultées par les personnels des services de l'Etat habilités à y accéder dans le cadre de ce dispositif et ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Les données sont conservées 24 mois après le dernier échange entre les services et votre structure. La base légale du traitement est celle du consentement conformément à l'article 6 du Règlement européen sur la protection des données

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Dépôt du dossier

Commentaire libre

Indiquer ici tout autre information utile à l'instruction du dossier.

Vous êtes sur le point de déposer votre dossier

Une fois déposé, votre dossier passera au statut *en construction* : il sera encore modifiable et accessible depuis votre tableau de bord Démarches Simplifiées, et vous pourrez entrer en contact avec un instructeur des services de l'État via la messagerie Démarches Simplifiées.

Les services instructeurs auront accès à votre dossier et pourront évaluer sa complétude. Si nécessaire, des pièces ou des informations complémentaires vous seront demandées. Si

FONDS VERT - Accompagnement pour l'adaptation des territoires littoraux au recul du trait de côte
Si les modifications apportées dans le dossier ne sont pas apportées dans un délai raisonnable, l'administration se réserve le droit de classer votre dossier sans suite.

Une fois le dossier jugé recevable, les services instructeurs le passeront *en instruction*. Vous serez automatiquement notifié, et le dossier ne sera plus modifiable (sauf en cas d'éventuelle demande de compléments).

Suite à l'instruction de votre dossier, une décision (*accepté*, *refusé* ou *classé sans suite*) vous sera notifiée.

Merci de votre candidature à l'aide du Fonds Vert !